

LES NOUVEAUX PARADIGMES DU DÉVELOPPEMENT

La mondialisation des échanges telle qu'elle s'est engagée depuis 1945 a marqué le triomphe des organisations privées. A la suite de la décision politique des Etats-Unis d'Amérique du Nord et de leurs alliés, la mobilité internationale des biens et des services a été recherchée comme une condition de la paix et de la prospérité. Créer les conditions de cette mobilité a été l'objet des institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale, FMI, GATT - *General Agreement of Tariffs and Trade*, devenu OMC - Organisation Mondiale du Commerce). Leur action a permis aux sociétés privées, grâce aux progrès constants de leurs organisations et des systèmes d'information, de tirer profit d'écarts considérables de prix et de revenus entre marchés nationaux.

La première étape de la mondialisation explique une part sans cesse plus importante de la croissance des pays occidentaux et du Japon. A partir de cadres nationaux pertinents et consistants, les opportunités offertes au-delà des frontières, la diffusion des bonnes pratiques, des meilleurs systèmes et organisations, ont permis aux sociétés privées de sortir progressivement des marchés cloisonnés et des situations contraintes que des économies de guerre ou de crise leur avaient imposés. Les échanges internationaux de produits industriels et agricoles, puis de services, ont progressivement accru l'interdépendance des économies et retrouvé leurs niveaux d'avant 1914. L'efficacité économique contrôlée par les institutions politiques a assuré la reproduction et l'accroissement du capital structurel des pays d'Amérique du nord, de l'Europe et du Japon.

La seconde phase de la mondialisation, résultant pour l'essentiel de la décision du Président Nixon de suspendre la convertibilité du dollar en or (16 août 1971), a ajouté la mobilité des capitaux et des hommes (du

travail) à celle des biens et des services. Elle a progressivement instauré une régulation par les marchés financiers des politiques publiques, et donné aux sociétés privées à la fois des incitations puissantes à la baisse de leurs coûts sociaux et fiscaux, et les moyens de l'obtenir. Cette seconde phase a changé les conditions de l'activité, de la concurrence et de la rentabilité des entreprises privées, et jusqu'à leur identité ; le progrès des techniques de l'information et de l'intelligence lui a donné une force et une rapidité bouleversantes. Le lien entre les entreprises et leurs territoires d'origine s'est distendu. La mise en œuvre des stratégies et des moyens des entreprises, dans l'intérêt de leurs actionnaires, a pu se développer sans être bornée par des frontières, des réglementations, des particularités locales, régionales ou nationales. La recherche des économies d'échelle et de la réduction des coûts, sur des marchés des facteurs de production dépassant les frontières est progressivement devenue le moteur des sociétés privées.

Le vide démographique européen a créé une situation dans laquelle, au-delà de l'extension du marché financier, un vaste marché des hommes et des compétences s'est mis en place, donnant corps à l'utopie d'un monde sans frontières. Dans cette perspective, la mondialisation n'est plus entendue seulement comme recherche de la libre circulation des capitaux, des marchandises et des services, très largement réalisée désormais, mais comme transformation politique. Une économie réellement et pleinement mondialisée signifierait rien moins que l'avènement d'une démocratie planétaire. La gouvernance remplacerait les gouvernements, la conformité à des règles universelles instituerait le juge à la place de l'élection, l'efficacité se substituerait à la légitimité, l'enrichissement privé serait l'unique critère d'appréciation des systèmes collectifs, et les sociétés privées se verraient investies de la responsabilité à laquelle les Etats et leurs administrations auraient failli : assurer la prospérité universelle. Cette nouvelle étape viserait désormais à parachever l'intégration des économies et le déploiement complet des organisations privées, en réduisant ou en supprimant l'ensemble des conditions qui lui font obstacle. Elle désignerait l'uniformisation dans l'espace des modes de gestion des emplois, des services et des marchandises, par la mise en concurrence du droit, des institutions, des systèmes sociaux et politiques, et la continuité dans le temps des

contrats, des droits et des engagements Et elle affirmerait la primauté des intérêts économiques sur les autres intérêts, sociaux, politiques ou culturels – une primauté manifeste dans la mise en concurrence généralisée des territoires par les acteurs économiques, qu'ils soient individus, capitaux ou entreprises. Le thème de « l'attractivité des territoires », celui de la concurrence territoriale, sont au service de cette situation – ou de cette idéologie.

Dans ce mouvement, tel qu'il est vu, analysé et éclairé depuis l'Europe, l'économie revendique au nom de l'efficacité la légitimité que les institutions politiques tenaient de l'histoire et de l'élection. Elle organise un droit supranational, par la mise en concurrence des décisions de justice des différents pays, systématiquement rapportées à leur coût pour l'économie et la marche des affaires. Elle détermine les choix d'allocation de ressources et d'organisation dans les entreprises, qui gèrent leur portefeuille géographique d'activités en fonction des coûts complets de production, et qui rêvent de l'usine unique à fabriquer un produit unique pour un monde unique. Elle justifie l'activité d'organismes de régulation de la concurrence et des échanges, entièrement dédiés au libre déploiement des organisations privées, sous le nom de libre-échange, organismes dont les moyens d'investigation, le périmètre et les pouvoirs d'intervention ont été considérablement accrus au cours des dix dernières années. Sous le signe de l'attractivité et de la compétitivité, elle met les territoires et les règles fiscales et sociales en concurrence, au bénéfice des organisations privées. Elle suscite des craintes diverses devant la possible délocalisation des activités productives et ses conséquences sur l'emploi, occupe l'attention des dirigeants et inquiète l'opinion. Au nom du droit et de l'universel, elle conjure l'histoire et la géographie.

C'est la perspective de ce mouvement de sortie de la politique et de la pérennité des règles du jeu économique qu'il faut interroger. L'abondance des commentaires qu'elle suscite et le désordre des sensibilités qu'elle émeut détournent l'attention du phénomène majeur de la décennie ; la transformation accélérée des conditions de la création de richesse – ce que nous appelons dans ce rapport : « les nouveaux paradigmes », et qui suscite un nouvel âge des organisations.

1 – Après la mondialisation, de nouveaux paradigmes.

Ces nouveaux paradigmes se construisent sur le dépassement de ce qui a porté, depuis vingt ans, les économies européennes, américaines et japonaises, à un degré inouï de richesse et assuré le triomphe de l'entreprise privée et de son organisation : le capitalisme de marché. Car ce mouvement s'achève. Les formes extérieures de ce capitalisme s'étendent à l'ensemble de la planète. Trois milliards et demi d'hommes et de femmes y participent désormais, ses procédés et son système se diffusent partout, sont employés partout, et ce mouvement explique la sortie de la pauvreté de plus d'un milliard d'hommes et de femmes dans le monde en vingt ans – ce qu'aucune idéologie, aucune aide n'ont jamais permises. Le mouvement peut s'approfondir, s'intensifier, il a pour l'essentiel achevé son extension

Il faut prendre acte de la fin de la mondialisation telle que nous l'avons connue, telle que nous continuons à l'envisager – vue de l'Europe. L'universalisation des mécanismes du marché achevée, à l'exception de l'Afrique, achève la mondialisation, et avec elle, met fin à l'initiative de l'Occident et à la reproduction de son modèle de croissance. Ce ne sont plus que des populations résiduelles qui, en raison du cloisonnement géographique ou politique dans lequel elles vivent, échappent à la détermination directe ou indirecte de leur revenu, de leur niveau de vie, de leur consommation, par le marché mondial.

Du fait de l'achèvement de la mondialisation, l'ensemble des règles qui président à la croissance, à la compétition internationale, à la consommation, à l'opinion, est modifié en profondeur. Il est urgent que les acteurs privés en concurrence, les institutions financières comme les institutions publiques, apprécient les circonstances qui vont s'imposer à eux et déterminer les nouvelles relations avec leur environnement, condition de stratégies gagnantes.

2 - La fin de la gratuité

La croissance économique telle qu'elle a été orientée et mesurée par le calcul économique au cours des deux siècles derniers est fondée sur la gratuité des ressources et des éléments naturels. Le coût de la rareté de ces biens naturels était invisible. Jamais le charbon, le bois, l'eau, n'ont

été payés pour eux-mêmes. Le prix payé à leur exploitant n'était que leur coût d'accès, d'extraction, de transformation et de transport, jamais le prix de leur rareté – ce qui signifie qu'ils n'étaient jamais payés à leur prix réel, le seul coût d'utilisation étant facturé. Ils étaient illimités, inaltérables, libres d'accès ; ils se dégradent, ils deviennent rares, leur accès sera payant et leur disponibilité, réduite.

L'ensemble des marchés de matières premières et des produits de la nature mérite d'être analysé sous ce regard qui révèle la fausseté des prix apparents – de nos prix de marché – et l'illusion qui nous fait attribuer l'essentiel de la valeur ajoutée par les entreprises privées à l'innovation, au management, etc. là où elle procédait d'abord de l'exploitation de ressources naturelles jugées infinies, donc gratuites. Le prix des poissons de mer demeure encore, pour très peu de temps, le seul prix de l'exploitation des ressources jusqu'ici gratuites, parce que considérées comme inépuisables, mais bientôt épuisées, des fonds marins (en moins de 10 ans, l'exploitation d'espèces de grande profondeur, au cycle de reproduction et de croissance lent, a fait disparaître jusqu'à 98 % de la ressource en Atlantique Nord) ; il sera bientôt le prix de l'élevage, de la nourriture, de la reproduction d'une ressource domestique et rare, donc de sa production (à titre d'exemple, le prix de revient d'une crevette de Madagascar équivaut au prix d'un litre de gas-oil). Le prix des bois exotiques demeure encore, pour très peu de temps, le prix de l'exploitation de ressources forestières presque gratuites concédées par des pays en quête de liquidités ; il sera bientôt le prix du temps d'arrivée à maturité d'une ressource dont le cycle de production est de 30 à 100 ans, et plus encore celui de l'arbitrage entre l'emploi industriel ou domestique, et la nécessité de capter le carbone et de retenir l'eau. Le prix du gaz naturel, celui du pétrole, demeurent pour l'essentiel celui de l'exploitation et du transport d'une ressource dont la rareté connue et évaluée ne fait pas encore le prix (écart du prix à la production au prix payé par l'utilisateur final ; 90 % dans le cas de l'essence automobile). Et il en va ainsi pour des éléments naturels qui sont des facteurs de production inconnus, parce que leur gratuité n'a jamais été mise en question, parce que leur rareté ne s'est jamais fait sentir dans les pays développés, jusqu'ici du moins (aux Etats-Unis, les pénuries d'eau deviennent critiques depuis dix ans ; le débit du fleuve Colorado, qui

arrose la vallée de Las Vegas, a été réduit de moitié entre 2000 et 2005, d'où la volonté américaine d'acheter de l'eau douce au Canada). L'eau, l'air, l'espace se paieront, ils se paient déjà à travers le prix des dispositifs anti-pollution, d'assainissement ou de santé, et leur rareté va bouleverser l'ensemble des calculs économiques et des conditions de la rentabilité des firmes. ***La radicale nouveauté des conditions de l'activité humaine au cours des décennies à venir est que l'eau, l'air et l'espace vont devenir des matières premières de grande valeur – elles le sont déjà.***

La rareté des ressources naturelles (pétrole, gaz, bois, charbon, etc.), déjà sensible, précède la rareté des éléments naturels (eau, air, terre, animaux, végétaux, minéraux) encore insensible, et dont les conséquences seront beaucoup plus considérables. Elle signifie que les niveaux actuels de croissance obtenus par certains pays qui liquident de manière accélérée leur capital naturel ne sont pas durables, et que de telles croissances sont déjà en train de ruiner les conditions qui les ont rendues possibles ; la surabondance des éléments naturels et leur gratuité pour leurs exploitants. La Chine donne l'exemple d'un pays où la disparition accélérée des ressources naturelles rend les niveaux actuels de croissance insoutenables à court terme – moins de cinq ans.

L'effet produit par la conjonction de phénomènes déjà à l'œuvre est sans incertitudes ; l'économie de la surabondance, fondée sur la gratuité des éléments naturels et sur la baisse constante des prix des produits industriels, entre dans un nouveau paradigme, créé par l'accès des éléments naturels au statut de matières premières. L'économie va redevenir la science de la rareté, mais la rareté s'inverse ; elle était celle des produits manufacturés, elle sera celle des matières premières et des biens naturels, qui vont faire l'objet d'appropriation, de droits d'accès, de marchés. A travers des catastrophes naturelles dont la fréquence a été multipliée par trois depuis les années 1970, et dont certaines figurent parmi les plus gros sinistres jamais enregistrés par les sociétés d'assurance, à travers les puits de carbone, les marchés des droits à polluer, le contrôle des émissions, les options climatiques, l'air entre dans la catégorie des biens rares et qui ont un coût. L'eau en fait partie depuis longtemps déjà, que paient de plus en plus cher des populations urbaines en mal d'infrastructures. Des phénomènes inattendus et

violents de redistribution de la richesse vont naître de telles évolutions.

Avec la rareté des biens naturels, un nouveau chapitre des relations internationales et des marchés commence. Les conditions « naturelles » de la vie humaine vont devoir être contrôlées et, de manière croissante, produites ; l'accès à un air respirable et à une eau potable dans les mégapoles d'Amérique, d'Asie ou d'Afrique, ne sont plus nulle part des conditions naturelles et gratuites, mais l'effet de l'investissement, de l'industrie et de la politique. Les cadres d'une régulation choisie des biens naturels, tels que des institutions politiques auraient pu les inventer et les mettre en place, sont presque inexistantes. La régulation involontaire de leur appropriation, de leur exploitation et de leur échange par les mécanismes du marché fera des biens naturels, les nouvelles matières premières, un élément majeur de conflit, une clé de la redistribution des richesses, un facteur incontournable, brutal et violent de la localisation des activités et des pouvoirs.

3 - Le monopole perdu de la valeur ajoutée

L'appétit de savoir et de faire, la diffusion accélérée des connaissances et des techniques assurent à des proportions inconnues de la population mondiale l'accès à des formations de haut niveau. En 1950, moins de 1 humain sur 1000 avait accès à des formations supérieures sanctionnées par un diplôme de fin d'études, et plus de 80 % d'entre eux appartenaient au monde occidental ; en 2010, 3 sur 100 auront accès à des formations supérieures sanctionnées par un diplôme. La moitié seront asiatiques, 20 % nord-américains, 30 % européens. La disparition du monopole des formations supérieures est déjà acquise ; elle entraînera, à plus ou moins brève échéance, la disparition du monopole des activités correspondantes. Et elle va faire naître une industrie globale des formations qualifiantes, dont les premiers essais de classement mondial des universités marquent les premiers pas (classement dit de Shanghai), et dont les conditions d'exercice vont bouleverser les modalités de l'accès au savoir.

Un monopole supposé pérenne de ces activités à haute valeur ajoutée et des organisations capables de les mettre en œuvre a justifié un discours apaisant, voire lénifiant, de la part des dirigeants des pays

développés, notamment en France, intervenant sur les délocalisations, et développant le thème : « concentrons nous sur la valeur ajoutée, les nouveaux pays industrialisés ne nous rattraperont pas dans ces domaines ». La même illusion prévaut en Amérique du Nord, en raison du monopole acquis sur les marchés des technologies numériques et de l'Internet.

Il est vrai que E-bay, Microsoft, Google ou Intel sont américains, et illustrent un moment de correspondance parfaite entre un modèle entrepreneurial et un cycle technologique – un moment exceptionnel où le mythe de l'entrepreneur-inventeur de génie est devenu réalité parce que la micro-informatique, la création de logiciels et la conception d'outils Internet permettent un accès individuel à l'innovation, à faible seuil et fort pouvoir de marché, à l'inverse de « l'innovation par le faire ou l'imitation » en vigueur dans l'essentiel de l'industrie et des services et qui font dépendre l'innovation de l'accumulation préalable du capital technique.

Il est vrai également qu'une accumulation sans équivalent de capital structurel, en Europe comme en Amérique du nord, a permis aux sociétés privées originaires de ces régions de dominer sans partage la première phase de la mondialisation, de s'assurer le monopole de la conduite des organisations qui l'ont réalisée – et d'en tirer l'essentiel des profits. Ce monopole est ou sera perdu, faute d'une conscience suffisante de la richesse collective qu'est l'autorité des institutions, de la norme et de la loi, faute aussi d'une considération suffisante pour la richesse immatérielle que les générations passées ont constituée. Alors que les pays de l'Union européenne partagent avec l'Amérique du nord une crise de leurs systèmes d'enseignement, de leurs Universités et de leur recherche, alors que la dégradation des comportements individuels s'y trouve avérée, alors qu'une part de leur capital structurel n'est plus reproduite de génération en génération, un mouvement exactement inverse a pris naissance en Inde et en Chine, s'engage en Russie, qui appuie la montée continue des prestations en valeur ajoutée sur le respect du savoir et la croyance dans le progrès, sur un système éducatif performant, notamment dans les domaines des sciences exactes (Russie), et qui demeure ou redevient apte à former en masse des professionnels de qualité ; l'exemple de l'avionneur Boeing, réduisant de plus de moitié

les coûts de développement d'une version nouvelle d'un de ses appareils en recrutant une majorité d'ingénieurs aéronautiques russes pour composer ses équipes de développement, est révélateur. Le recrutement universitaire parle de lui-même : combien de chercheurs, d'universitaires reconnus en Europe sont recrutés par les universités chinoises ou indiennes pour réaliser des transferts de savoir et de savoir-faire au plus haut niveau ? L'essor fulgurant de la littérature de management en Chine et en Inde parle aussi de lui-même ; les ouvrages de Peter Drucker, d'Arthur Deming, ou de Michaël Porter, sont en piles dans les aéroports et les librairies générales, à Bangalore, Chennai ou Xi'an. La montée en gamme de l'industrie des services informatiques ou des produits pharmaceutiques en Inde illustre la pertinence d'un mouvement d'apprentissage par le faire, et d'innovation par l'imitation – un mouvement illustré avec brio par le Japon dans le domaine de l'automobile et de l'électronique grand public. Le mimétisme est aussi source puissante d'innovation.

Le terme de ce mouvement d'acquisition de savoirs et de diffusion des formations de haut niveau est une inversion de la rareté ; les compétences dites « de haute valeur ajoutée » sont déjà en voie de banalisation, et deviennent surabondantes dans le monde, tandis que les biens naturels, voire les « commodités » indifférenciées sont l'objet d'une rareté croissante et vont voir leurs prix s'accroître dans des proportions imprévues. Quant au capital structurel qui a établi pour cinq siècles la domination mondiale et sans partage de l'Occident, il sera d'autant moins discriminant qu'il n'est plus reproduit.

L'accès de plusieurs dizaines de millions de jeunes, principalement en Asie, à des formations supérieures de qualité, va réduire la portée de l'avantage qualitatif dont continuent à se prévaloir les économies développées ; le monopole du travail à haute valeur ajoutée leur est déjà contesté, il va disparaître aussi rapidement que l'illusion d'une avance technologique ou intellectuelle pérenne, une pérennité qui ne dépend plus que du délai de mise en place d'organisations efficaces dans les nouveaux pays de marché. Nous entrons dans une période durable de baisse du prix du travail qualifié et d'abondance de professionnels à haut niveau de formation. La Chine dispose dès aujourd'hui d'un nombre de cadres à peu près équivalent à la population de la France – entre 48 et 60

millions ! L'Inde forme déjà chaque année un nombre d'équivalents MBA (*masters of business administration*, équivalent à Bac + 5) supérieur à celui des Etats-Unis. L'intelligence et la volonté de réussir s'y trouvent en surabondance, si la rareté du capital et l'acquisition plus lente du capital structurel associé au capitalisme de marché limitent la capacité des organisations à les mettre en œuvre avec efficacité – mais le premier sidérurgiste mondial est indien, mais Rhodia a vendu en janvier 2006 une filiale pharmaceutique à un groupe indien, mais les sociétés chinoises sont devenues le second investisseur étranger en Allemagne, après les Etats-Unis, en acquérant en 2005 246 sociétés allemandes contre 168 en 2004 et 112 en 2003 (la Chine est aussi le second client de l'Allemagne, derrière les Etats-Unis). Une nouvelle réévaluation du yuan, une nouvelle libéralisation des mouvements de capitaux en Inde permettraient aux deux pays de prendre place parmi les cinq premiers acteurs économiques mondiaux.

La disponibilité des compétences et des savoir-faire dans des activités à forte valeur ajoutée, aujourd'hui encore quasi monopole des pays développés à hauts salaires et source essentielle du confort social de ces pays, va se multiplier et s'étendre à tous les nouveaux pays de marché. Une baisse significative des revenus correspondants est prévisible ; la rente technologique et intellectuelle des pays développés va se réduire, à moins qu'un effort permanent d'innovation ne maintienne un privilège fragile, celui de la rareté.

4 - Le retour de la puissance

L'accès potentiel de nouveaux ensembles continentaux à un niveau d'efficacité économique et d'abondance matérielle à relativement court terme (15 à 20 ans environ) comparable à celui des puissances occidentales signifie que plusieurs modèles de développement vont coexister, non qu'un seul modèle va s'imposer de manière universelle, un modèle qui serait le modèle occidental, et plus précisément nord-américain, celui de la société libérale de marché. Il faut en particulier signaler l'efficacité du modèle de capitalisme d'Etat ordonné à l'acquisition de la puissance, tel que la Chine et la Russie le développent désormais.

Car ce ne sont pas des économies qui disposent de leurs cadres politiques, culturels, sociaux, d'origine et qui les abandonnent pour reproduire le développement des puissances occidentales ; ce sont des ensembles politiques, culturels et sociaux, qui cherchent dans le développement économique occidental les moyens de renouer avec leur puissance en disposant de ses moyens. Car ce ne sont pas des économies qui défont les sociétés de leur civilisation d'origine et liquident leur identité pour leur faire adopter la civilisation occidentale, ce sont des sociétés qui mobilisent les moyens de leur civilisation et de leurs croyances pour atteindre le niveau de puissance économique de la civilisation occidentale et le mettre au service de leur affirmation collective. Car ce n'est pas en dépit de leur capital structurel d'origine que certains pays connaissent un développement exceptionnellement rapide, mais en raison de ce capital structurel distinctif, qui détermine les hommes et leur action plus qu'il n'est déterminé par eux, et qui constitue le terreau de toute émergence, sans lequel toute volonté de croissance économique est inutile et tous les moyens extérieurs qui lui sont apportés sont vains.

Qui ne voit pas que l'OMC est le champ d'expression, de négociation et parfois de conflit, entre des ambitions nationales et des intérêts nationaux, passe à côté de la réalité politique que voilent les relations de marché.

Qui ne mesure pas que le capitalisme de marché est la forme particulière choisie par la Chine pour reconstituer rapidement sa puissance nationale et retrouver l'influence et l'autorité qui furent les siennes, en concentrant des moyens considérables dans des sociétés de droit privé, de fait sous le double contrôle de l'armée et du parti, et en procédant avec méthode à l'acquisition de marques, de réseaux de distribution et de savoir-faire en Occident, ne peut apprécier les relations économiques présentes et à venir.

Qui ne voit pas que les progrès apparents des nouveaux pays développés pour se conformer aux modèles occidentaux de gouvernance, de concurrence et de société, ne signifient pas conversion, mais soumission temporaire aux conditions de la reconnaissance internationale, de l'acquisition des savoirs et du renforcement de sa

puissance, est aveugle à la lutte pour la puissance mondiale qui se précise.

Qui ne comprend pas que la participation majeure de la Russie au marché de l'énergie est le moyen essentiel de retrouver une autorité et une capacité d'action politique autonome compromises depuis 1990, est insensible à une composante majeure du devenir de l'Europe. Un groupe industriel français, qui avait cru pouvoir compter durablement sur la disponibilité du gaz ukrainien à bas prix (20 % du prix mondial) a subi un premier retour au réel avec la hausse de 60 à 95 dollars des 1000 m³ décidé par l'Ukraine en janvier 2006 sous la pression russe, et a désormais peu de doute sur l'alignement rapide sur le prix mondial (300 dollars les 1000 m³ en fin 2005) – une évolution des prix qui rend non rentable son implantation en Ukraine. L'erreur de ce groupe n'est ni financière, ni économique ; elle est seulement d'avoir oublié que, partout dans le monde, l'énergie est un marché d'Etats.

Qui ne voit pas que l'économie des services et de l'immatériel est le moyen actuel choisi par des pays que le colonialisme a tenu à l'écart de la première révolution industrielle, qui ont été privés par l'échange inégal puis par l'organisation des marchés mondiaux des bénéfices de leur abondance en matières premières, produits agricoles et énergie, pour retrouver ou pour acquérir la puissance que leur population, leur énergie, leur volonté collective, leur mérite, est aveugle aux mouvements réels qu'habille la visible concurrence par les prix et par les organisations privées.

La difficulté d'appréhension de ce capital structurel par les économistes et les observateurs occidentaux vient de la multiplicité des facteurs intangibles qui le constituent, de l'aspect déterminant que des éléments privés, comme les relations familiales, y jouent, des inégalités qu'il révèle. Elle vient aussi du présupposé de la supériorité intrinsèque des modèles occidentaux, là où il ne s'agit souvent que de l'heureuse rencontre d'un état des techniques, d'une situation des relations humaines, d'une dynamique historique (supériorité essentiellement fondée sur la capacité militaire, fondement de la stratégie d'entreprise, et dont les découvertes historiques ou, simplement, les progrès de l'histoire comparée, viennent relativiser la consistance scientifique ou culturelle).

Elle vient surtout de son caractère implicite, inavouable même, et de la négation qu'il oppose à nos rêves d'universalité. Car le capital structurel rend les peuples inégaux devant chaque phase de développement, et ce qui avait pu sembler assurer à jamais la prospérité de l'Occident, dans une phase déterminée du développement, peut aussi bien, demain, effacer de l'espace de la puissance et de l'autorité une Europe indifférente à la reproduction de son capital structurel, dont les formes sociales et les incitations données aux acteurs privés ne seraient plus en accord avec un moment du développement, et dont la dynamique historique se serait momentanément épuisée. Les succès inédits et durables des formes autoritaires du capitalisme concurrentiel d'Etat (en Chine, en Russie, également en Malaisie ou en Inde) pourraient bien conduire les croyants téméraires de l'universalité du modèle libéral à de cruelles révisions dans les prochaines années.

A quoi bon acquérir les moyens économiques de la puissance si la capacité collective à détenir la puissance, à s'en servir et à en user n'est plus ? La quête de la puissance est de retour. Elle va utiliser tous les moyens, dont l'économie, pour servir des fins collectives non économiques, mais éminemment, résolument, totalement politiques.

5 - La disparition du travail gratuit

L'île Maurice, championne du textile en raison de ses coûts de main-d'œuvre, subit la concurrence de la Chine et cherche à délocaliser sa production, à la recherche de coûts de main-d'œuvre inférieurs aux siens, par exemple à Madagascar. Le Mexique a perdu plus de 250 000 emplois manufacturiers au cours des trois dernières années, sous l'impact de la concurrence asiatique. Les sociétés basées à Bangalore (Inde) cherchent à développer dans d'autres provinces des centres de service à distance, pour lutter contre la progression incontrôlable des salaires et la mobilité exacerbée des salariés (des *turn-over* supérieurs à 100 % ne sont pas rares dans les sociétés de développement informatique). L'une après l'autre, Chennai, l'ancienne Madras, Cochin, Hyderabad, et jusqu'à Calcutta, ville traditionnellement administrée par les communistes indiens, entrent à leur tour dans la compétition des services à bas prix mais haute valeur ajoutée. Et d'autres sociétés, actives à l'origine dans la zone côtière de la Chine du sud, délocalisent à

l'intérieur du pays leurs ateliers de production, pour éviter la hausse des prix provoquée par la surenchère salariale.

Les sociétés occidentales qui, les premières, ont modifié leur périmètre pour devenir des entreprises sans usines, comme Nike en a donné l'exemple, comme Alcatel ou General Electric tendent à la devenir, ont toutes raisons de mesurer l'ampleur d'un mouvement qui leur interdit désormais de bénéficier du travail gratuit. Elles ne peuvent, par le biais de la sous-traitance, échapper aux règles qui s'appliqueraient aux sociétés qui intègrent leurs différentes fonctions. Car elles sont sous surveillance. Car elles ne peuvent espérer produire sans se soucier des conditions de travail chez leurs sous-traitants, et vendre dans des pays à prix élevés et haut niveau de protection sociale.

Le mouvement qui va interdire aux sociétés d'engranger les bénéfices de l'écart de revenu entre les pays de production et les pays de vente, sans rendre compte de leur responsabilité sociale, est engagé. La sensibilité croissante des opinions publiques et des consommateurs occidentaux aux pratiques sociales et environnementales des groupes internationaux, exprimée notamment à travers les mécanismes de notation sociale, ne laisse pas de doute à ce sujet ; la gestion de l'*aftermarket* devient une composante de la stratégie des groupes et doit être intégrée en amont de leurs prises de décision. Elle est d'autant plus sensible que les entreprises travaillent dans des services au public ou dans des produits grand public à haute valeur ajoutée. Même si ses conséquences demeurent encore toutes relatives, même si les écarts de capacité demeurent considérables d'une région du monde à une autre, la prise de conscience des effets de la mise en concurrence de systèmes qui ne sont pas en concurrence et de territoires qui ne partagent rien entre eux, va transformer les conditions de l'activité économique et celles de la création de valeur par les sociétés privées ; elles ne pourront plus bénéficier sans limites de la gratuité du travail.

L'un des facteurs les plus puissants du maintien ou de la progression actuelle des niveaux de vie dans les pays développés va se trouver modifié du fait de ce rapprochement progressif ; l'accès au travail gratuit se réduit. Certainement pas du fait de l'épuisement de l'exode rural, phénomène encore à ses débuts en Chine ou en Inde

comme en Indonésie, où subsistent d'immenses réservoirs de main-d'œuvre, certainement pas à court terme du fait de la convergence des salaires et des revenus entre régions du monde. D'abord parce que l'explosion des écarts de rémunération à l'intérieur même de ces pays tend à rapprocher les revenus des personnels qualifiés de ceux de leurs homologues et concurrents à l'Ouest (l'écart récemment souligné par la presse malgache entre la rémunération d'un pilote d'Air Madagascar et d'un pilote d'Air France, pour le même vol Paris-Antananarivo, est de 1 à 6 ; cet écart n'est pas soutenable et a déjà commencé à se réduire ; il en va de même, par exemple, pour l'écart de revenus entre un concepteur de jeux de Bangalore et de la Silicon Valley). Ensuite, parce que les exigences de transparence, l'attention de l'opinion animée par les ONG et l'extension des principes de gouvernance à la responsabilité sociale vont rendre de plus en plus difficile pour les sociétés occidentales d'employer directement ou indirectement (par l'intermédiaire de sous-traitants) de la main-d'œuvre gratuite et tirer ainsi profit des écarts de revenus, de protection sociale et de droits humains entre le marché du travail et les marchés des consommateurs. Le bénéfice dû à l'écart du prix de la main d'œuvre dans le pays de production avec le prix de vente dans le pays de vente va se réduire et se trouver sous contrôle. Du fait du développement de normes de conformité quasi-universelles qui leur seront appliquée par leurs pays d'origine (travail des enfants, horaires limités, assurance maladie et retraite, etc.), du fait de nouveaux systèmes de taxation (taxe sociale), les sociétés occidentales vont être confrontées à la disparition du travail gratuit, tel qu'il a assuré un niveau élevé de consommation à tous les habitants des pays riches et un niveau élevé de rentabilité aux actionnaires.

6 - La séparation du monde

Microsoft accepte, à la demande de la Chine, de supprimer l'accès au Net du blog d'un protestataire démocrate, Zhao Jing ; Yahoo ! répond à la demande des autorités chinoises et révèle l'identité d'un internaute dissident, Shi Tao, condamné à quatre années de prison. En raison de diverses fraudes et de plusieurs détournements, les employés indiens de back-office bancaires ou de sociétés sous-traitant ces opérations administratives bancaires voient l'ensemble de leurs communications,

notamment par Internet, contrôlées par leur employeur.

L'utopie d'un monde sans frontières, d'un espace rêvé sans contrôle, sans autorités et sans distance, ne survivra pas à la dissémination des outils qui auront permis à cette utopie et à ce rêve de prendre corps. Le retour de la géographie et de la distance procède directement de l'achèvement de la mondialisation de l'économie. Les pays qui en étaient à l'origine ont consenti à des abandons significatifs de souveraineté, dans l'intérêt de leurs économies ; les pays qui s'y voyaient soumis, ont été contraints à d'autres abandons de souveraineté pour gagner par leur puissance le droit de participer aux institutions internationales. Le temps est venu où chacun des grands participants à une mondialisation qui ne joue plus à l'avantage exclusif des puissances occidentales va vouloir tirer le bénéfice de ses abandons de souveraineté, et capitaliser sur sa réussite économique pour obtenir les gains politiques qui les ont justifiés.

De nombreux facteurs concourent à cette nouvelle séparation du monde. Les questions de sécurité intérieure, d'abord, qui ont transformé en vingt ans les conditions de la mobilité internationale, du fait des mouvements de population qui prennent ici et là des proportions d'invasion, et font que les menaces sécuritaires ne viennent plus nulle part, ou presque, de l'extérieur, mais de l'intérieur même des frontières ; les déclarations sur la guerre terroriste sont l'expression paroxystique d'une situation qui modifie profondément les rapports humains dans les pays européens, qui à tout le moins légitime l'action publique, et qui a déjà commencé à renchérir significativement l'accès à certains territoires. Les conséquences du 11 septembre 2001 ont été la fin d'une phase de la mondialisation, confiante et naïve ; à travers le mur qui sépare les territoires palestiniens d'Israël, à travers la ligne électrifiée de 1600 km qui va fermer le sud des Etats-Unis à l'immigration mexicaine, à travers la multiplication des gated communities en Europe comme aux Etats-Unis, celle des codes d'accès et des identifiants personnels, la figure de la séparation trouve des expressions emblématiques ; sera-t-elle la figure, aussi dominante qu'inattendue, de la décennie ?

Cette nouvelle séparation du monde procède tout aussi directement des nouvelles raretés. La forme dominante de la pauvreté a toutes les

chances de se concentrer sur l'accès aux matières premières et aux ressources rares, non renouvelables, pour lesquelles la concurrence se multiplie et peut prendre des formes inattendues, plus violentes et plus dures qu'elles l'ont été dans un passé récent. Et il est déjà prévisibles qu'elle se concentre demain sur l'exposition aux risques naturels et environnementaux, dont les premiers sinistres avérés (pollution des eaux en Chine du Nord, expression extrême de la pollution des deux tiers des cours d'eau douce ; contamination nucléaire en Russie) donnent la dimension. Le modèle actuel de croissance, fondé sur l'utilisation d'énergies fossiles non renouvelables, énergie extensif et non énergie intensif, est condamné à brève échéance ; au rythme actuel de leur développement, c'est avant 2010 que l'Inde et la Chine comme l'Europe rencontreront la barrière du prix ou de l'accès aux énergies dont elles ont besoin. La poursuite de la croissance de la Chine au rythme actuel et avec la même consommation d'énergie par dollar de valeur ajoutée la conduirait à consommer la totalité de la production mondiale de pétrole en 2025 et le double de la production mondiale de bois actuelle... ***Plus que le choc des civilisations, la guerre des ressources est une perspective raisonnable des dix prochaines années.***

La principale perspective ouverte par le retour archaïque de la séparation, de la distance et de la clôture pourrait être un retour rapide et explicite à la régulation politique des marchés de commodités (énergie, eau, produits alimentaires). D'ores et déjà, les marchés de l'énergie ne sont que superficiellement des marchés ; une Europe dépendante de la Russie pour 60 % de sa consommation de gaz naturel (25 % pour la France) n'est pas dans la position d'un acheteur face à un vendeur sur un marché ouvert. La compétition pour l'accès et le contrôle des ressources nécessaires à la croissance ne prendra pas longtemps le caractère d'une concurrence par les prix sur des marchés ouverts. Le mot de guerre économique risque de prendre rapidement tout son sens ; aucune de ces puissances ne laissera les prix d'un marché mondial déterminer ses chances de développement économique, le rythme et les conditions de ce développement ou peser sur le mode de vie de ses citoyens sans réagir. La prise de gages politiques ou/et territoriaux, le contrôle voire la conquête territoriale redeviennent non des potentialités, mais des situations vécues dans telle ou telle région du monde. L'arrêt de toute

activité économique dans des régions chinoises en raison de l'arrêt des livraisons de pétrole ou de gaz, les files d'attente d'automobiles et de camions qui doivent parfois passer la journée entière avant d'être alimentés en carburant en Indonésie, suggèrent qu'un nouveau partage du monde a pour enjeu non plus l'accroissement territorial, mais la garantie de capacités, qu'elles soient énergétiques, minières, agricoles, forestières ou qu'elles concernent seulement l'eau. Il se traduit déjà par des liens imprévus entre la Chine et l'Iran ou le Soudan, il va demain redessiner la carte des alliances

Dans cette perspective, nous vivons la fin du rêve de la mondialisation et de la globalisation par le marché tel que nous l'avons vu dépeint. *C'est la fin du carré superbe : « bas coût de l'énergie – libre accès au travail gratuit – monopole de la conduite des organisations – monopole de la détention du capital » qui a assuré pendant plus de vingt ans la baisse des prix à la consommation, des rendements financiers exceptionnels et la hausse également exceptionnelle des rémunérations salariales.*

Nous sommes bientôt à la fin de l'illusion selon laquelle le développement économique conduit nécessairement à la suppression des frontières, au recul du politique, à la banalisation des sociétés. Si les nationalismes sont portés en Europe par le manque de croissance économique, dans les autres parties du monde par l'esprit de revanche sur l'Occident colonial, ils le seront partout par la pénurie de ressources naturelles et la recherche de territoires pour se les approprier. L'étape esquissée de la mondialisation exacerbe les passions nationales, les revendications de souveraineté, et la demande de séparation. Il serait aveugle de ne pas en tenir compte pour préparer, pour investir et pour conduire l'avenir.

7 - La reproduction du capital structurel

La malédiction des rentes pétrolières ou minières pèse toujours sur une partie de l'Afrique et du Moyen-Orient. L'enrichissement accéléré lié au commerce mondial s'est révélé un piège pour certains pays d'Amérique latine (au début du XX^e siècle, l'Argentine bénéficiait d'un revenu par tête supérieur à celui de la France). Et les composantes

religieuses, le rapport au pouvoir, les représentations culturelles, les modèles familiaux et générationnels, les processus d'individualisation, prennent progressivement le caractère de déterminants essentiels de l'aptitude au développement.

Une première phase de la mondialisation a été marquée à la fois par l'adéquation du capital structurel de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord au développement, et par l'investissement de ces régions dans ce capital structurel, pour le reproduire, le renouveler et l'accroître. La conscience collective identifiait les composantes majeures de ce capital et s'attachait à les renouveler. Un lien complexe, très divers selon les pays ou les continents, qui subordonnait l'efficacité économique à la légitimité sociale, à l'intérieur de territoires cloisonnés, a assuré la contribution majeure de la croissance et de l'enrichissement réalisés par les sociétés privées, à la production du capital structurel sous le triple aspect des systèmes éducatifs, des incitations au progrès individuel, des sûretés individuelles et collectives.

La seconde phase de la mondialisation a bénéficié de la montée en puissance des marchés. Elle a mis en concurrence les territoires, les politiques publiques, l'environnement juridique et social des activités. Elle a entraîné, au moins partiellement, un droit individuel de contestation des normes collectives, en même temps qu'elle juxtaposait sur les mêmes territoires des individus qui n'adhéraient pas aux mêmes règles collectives, sans moyen de les contraindre ou de les faire adhérer. L'une des ressources essentielles des sociétés développées s'est trouvée ainsi compromise : « *advanced societies tend not to violate norms governing the public domain, realising that conformism enhances the greater common good* » (éditorial du Time of India, 17 Août 2004).

L'interrogation majeure de la dernière décennie porte sur les conditions du maintien de ce capital structurel qu'est le partage de la règle et l'adhésion à la règle, dont beaucoup de raisons donnent à penser qu'en Europe continentale il n'a pas été reproduit mais dégradé. Sans généraliser ce constat, plusieurs facteurs concourent à rendre crédible l'existence d'une tendance au sous-développement de l'Europe. Qu'il s'agisse de la désaffection massive pour les sciences dites dures, du niveau du chômage des jeunes (dans certaines régions

d'Europe, près d'un tiers des moins de 26 ans est en recherche d'emploi depuis plus de six mois), de la moindre acquisition des savoirs fondamentaux (maîtrise de la langue, du calcul, des comportements sociaux) par les moins de vingt ans, les signaux avertisseurs sont forts et convergents. Les conditions qui ont assuré l'extraordinaire bond en avant de l'Europe pendant cinq siècles, les conditions plus précises qui ont fait du système trilatéral (Etats-Unis, Europe, Japon) le moteur puis le modèle du monde dans le domaine de l'économie pendant trente ans ne sont plus réunies. Là où chacun de ces pays, et chacune des grandes sociétés privées de ces pays, s'attachait à reproduire et à développer, par tous les moyens, le capital structurel qui avait assuré leur succès, les grandes sociétés attirent partout dans le monde les compétences et les savoirs qui leur sont profitables, et les pays eux-mêmes développent des politiques d'attractivité pour faire venir les compétences et les savoirs qu'ils ne prennent plus les moyens de produire ou de reproduire, sans toujours prendre conscience qu'ils transforment ainsi les fondements même de la démocratie et de la conscience collective – le lien social fondé sur un destin partagé. La dérive française actuelle qui consiste à éliminer de l'enseignement, des examens et des concours, tous les éléments socialement marqués est un non-sens ; bien parler français est socialement et nationalement marqué ; faut-il, comme c'est le cas pour certains concours administratifs, accepter toutes les langues au baccalauréat ? Nier la part de la transmission des origines, du récit collectif et de la singularité collective dans l'éducation, c'est sacrifier la culture au mythe de l'indétermination et du métissage obligé, c'est-à-dire de l'homme sans qualité, qui sera aussi un homme sans valeur.

Une rupture majeure du lien entre les générations et de la responsabilité mutuelle des acteurs, publics comme privés, se lit dans cette transformation des engagements réciproques qu'opère la mise en place subreptice d'un immense marché des hommes, des compétences et du travail, à quoi se ramène la phase ultime de la mondialisation. En témoignent à la fois la désaffection pour les formes coopératives et mutuelles, qui font du sociétaire un usufruitier chargé de transmettre aux générations futures un outil (la coopérative ou la mutuelle) dont il n'est pas propriétaire, au profit des sociétés par actions qui donnent à l'actionnaire propriétaire légitime le droit d'user et d'abuser de son bien,

et la substitution du thème de l'attractivité à celui de l'excellence qui délie les adultes d'aujourd'hui du devoir de mettre leurs enfants en position de compétence et d'excellence, puisqu'il suffit de payer pour acheter ailleurs les compétences et les excellences que nous ne produisons plus.